

suite à leur projet, que les propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale pouvaient se transformer en mesures législatives, ils n'auraient pas pris cette décision. La protestation massive de la population du Yukon... le ministre sourit, mais l'opinion de ces gens doit tout de même compter pour lui. Il incline maintenant la tête en signe d'assentiment. Eh bien, ces gens lui disent qu'ils ne veulent pas de cette loi. La voix du peuple devrait sûrement compter pour quelque chose si l'on veut que nous ayons quelque foi dans cette supercherie qu'on appelle la démocratie directe. Voici l'alternative: ou bien il est tenu compte de l'opposition massive à cette mesure législative ou bien le ministre leur dit «fuddle-duddle».

L'hon. M. Greene: C'est honteux! Rétractez!

M. Nielsen: Je l'ai dit.

L'hon. M. Greene: Antiparlementaire!

M. Nielsen: A mon avis, cette expression ampoulée, cette acceptation ostensible du principe de la démocratie directe ne vaut guère plus que la poudre nécessaire pour la faire sauter. Nous connaissons trop, au Yukon, les cabrioles des ministres et des bureaucrates chargés des affaires du Territoire pour ajouter foi à l'expression «démocratie de participation».

● (2.50 p.m.)

Je vous fais peut-être l'effet d'un cynique mais c'est une question bien simple à laquelle il est facile de répondre. Si à peu près tous les gens du Yukon disent: «Nous n'en voulons pas» et que le ministre dise de son côté: «Vous l'aurez, que vous le vouliez ou non», c'est comme une dose d'huile de ricin. Le sens de la justice doit intéresser le ministre puisqu'il en avait fait sa carrière pendant quelque temps; aussi, s'il lui reste quelque sens de l'équité, il va incorporer au bill une disposition permettant d'en appeler aux tribunaux de toute décision bureaucratique d'importance. Il n'y a ni justice ni démocratie quand les décisions des bureaucrates sont sans appel, surtout lorsqu'il s'agit de droits à des claims miniers.

Quand le ministre prendra de nouveau la parole, j'espère qu'il traitera de ces questions de façon satisfaisante pour les habitants du Yukon. J'ai mentionné quatre points bien précis dont les gens du Yukon, le ministre et moi le savons, ne veulent pas entendre parler. S'il se contente de nous dire que des changements seront apportés, et ne déclare pas de façon catégorique que les désirs des résidents du Yukon seront respectés, cela voudra dire que la voix du peuple ne signifie pas grand-chose. Nous avons peut-être raison quand nous disions que nous n'étions là-bas qu'une simple colonie, livrée aux caprices du gouverneur en chef du Yukon, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et de son sous-gouverneur, M. Smith, du Yukon. Autrement dit, le ministre peut tout aussi bien dire: «l'État c'est moi» car cette phrase est toujours d'actualité.

[M. Nielsen.]

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, je ne puis laisser passer l'occasion de dire quelques mots sur le bill. C'est, d'une certaine façon, l'un des projets de loi les plus importants qu'on ait présenté à la Chambre depuis longtemps. Comme le signalait le député du Yukon (M. Nielsen), ses répercussions sur ce territoire seront tout aussi considérables que celles du nouveau projet de loi sur les impôts, dont nous espérons être saisis d'ici la fin de la session actuelle.

Je ne suis pas aussi pessimiste que le représentant du Yukon quant aux aptitudes des députés à rédiger un bon projet de loi. Nous sommes en mesure de comprendre le problème et les membres des comités sont capables de saisir les détails et les dispositions pratiques qu'exige un bon projet de loi.

M. Nielsen: Vous connaissez toutes les compagnies qui vont quitter le Yukon pour la Colombie-Britannique?

M. Deachman: Si je puis continuer, je dirai que le député du Yukon et moi-même ne serions pas plus éloignés que ne le sont le Yukon et la Colombie-Britannique.

M. Nielsen: Bennett aimerait nous voir plus proches.

M. Deachman: Avant toute chose, j'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur la grande importance du Yukon. C'est une partie du Canada qu'il faut voir, ce que peu de députés ont eu l'occasion de faire. Si on veut se faire une idée précise des problèmes soulevés par les mines, l'infrastructure routière, les installations aériennes, les chemins de fer et les télécommunications, il faut qu'un plus grand nombre de députés visitent ce territoire avant que ce bill n'entre en vigueur. C'est pourquoi j'espère que lorsque le bill sera étudié au comité, ce dernier se rendra au Yukon. J'espère qu'on permettra à d'autres personnes d'accompagner ce comité et que tous se rendront alors compte de l'importance de la mesure dont nous sommes saisis.

Afin de pleinement comprendre la question, j'estime que le comité devrait se rendre à Vancouver où se trouve le siège de nombreuses compagnies et associations minières de l'Ouest. Les députés pourraient s'entretenir avec ceux qui sont associés à l'exploitation des mines du Nord de la Colombie-Britannique et du Yukon. Peut-être le comité ferait-il bien également de visiter Edmonton, la capitale minière de l'Ouest canadien. Nous ne pouvons pas, je pense, déterminer exactement dans quelle mesure les dispositions du bill permettent d'aider l'industrie minière sans d'abord comprendre les difficultés qu'elle rencontre.

Les députés chargés d'établir le rapport du comité permanent doivent se rendre sur place pour voir en quoi consistent la mise en chantier d'une mine à faible teneur dans une région éloignée du Canada comme le Yukon, la réduction du minerai en concentré et finalement son exportation à un prix concurrentiel sur le marché mondial. Si nous ne comprenons pas ces problèmes et ne savons pas qu'il faut des capitaux considérables pour